

Le **Master Gestion des Ressources Humaines** de l'IAE DIJON (université de Bourgogne) et son association de diplômés, **PERSONNANCE**, vous invitent à participer à un café-débat exceptionnel organisé en partenariat avec **Altesia**, Cabinet de Conseil en Ressources Humaines, sur le thème :

## La Loi Travail : dumping social ou renouveau du dialogue dans l'entreprise ?

La loi travail a pour objet de redynamiser le dialogue social au sein des entreprises. La hiérarchie des normes est bouleversée, et les accords d'entreprise auront demain un rôle prépondérant. Cependant, quelques interrogations subsistent :

Quelles sont les opportunités et les risques de localiser la négociation prioritairement à l'échelle de l'entreprise indépendamment du cadre défini par la branche ?

Quels gardes fou prévus par le législateur ?

Tant de questions auxquelles nous tenterons de répondre lors du 31<sup>ème</sup> Café RH qui aura lieu le :



**jeudi 06 avril 2017 à 19h**

**Salle Multiplex - Campus de Dijon**

Université de Bourgogne

1014 Avenue du XXI Ème Siècle

21000 Dijon



**Nous aurons le plaisir d'accueillir parmi nous :**

**David JACOTOT**

Maître de conférences,  
Consultant,  
Spécialiste en droit du travail.



**Denis MARTINEZ**

Avocat associé, au service des entreprises depuis 20 ans en conseil et en contentieux spécialisé en droit social et droit de la sécurité sociale.



**Pierre-André IMBERT**

Ancien directeur de cabinet de François Rebsamen et Myriam El Khomri, (ministres du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social).



**La participation à cet évènement est gratuite. Afin de mieux vous accueillir, merci de vous inscrire avant le 4 avril 2017, en cliquant sur le lien indiqué dans le mail d'invitation, ou ici :**

**[Lien vers l'inscription](#)**